

Démarrage
des travaux
sur la RM2 P.10

1^{ère} édition
du Festival
du jeu P.12

La jeunesse
se mobilise
contre les
violences P.16

mém'Orens

N°266 - JANV - FÉV 2023



CRÉONS ENSEMBLE
LE SAINT-ORENS
DE 2023



MI-MANDAT : LA PAROLE EST À VOUS! P.9

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr



Sortie découverte pour les adhérents au Pass Karaté* et les jeunes du CME - Les jeunes ont été accueillis pour une visite de la caserne des sapeurs-pompiers d'Aussonne (essai du matériel, entraînement avec les pompiers...) par le Commandant Stéphane Alépée et Rachid Larbaoui, sapeur-pompier volontaire et moniteur du Pass Karaté, et accompagnés par M. Harrat, élu en charge de cette action. Une sortie complétée par une visite guidée des Halles de la Machine (démonstrations des petites machines, découverte du métier de machiniste et promenade dans le Minotaure).

* + d'infos sur le Pass Karaté en page 8 du Mém'Orens n°264.

Commémoration du 11 novembre - Il y a de cela 104 ans, l'armistice était signé, mettant ainsi fin à la première guerre mondiale 1914-1918. En cette période où nous sommes témoins chaque jour des conséquences de la guerre, la cérémonie de commémoration a eu une résonance toute particulière.



Agents et commerçants mobilisés contre les violences - Dans le cadre des actions du réseau VIF (violences intrafamiliales), et en collaboration avec le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance), agents et élus se sont réunis à la mairie vêtus d'une touche d'orange en soutien à la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Merci aux boulangeries saint-orennaises qui ont accepté de distribuer leur pain dans des poches à pain sur lesquelles le violentomètre est imprimé, ainsi qu'aux commerces qui se sont dotés de cartes et d'affiches de Toulouse Métropole sur lesquelles sont inscrits les principaux numéros d'urgence.





Chères et chers concitoyens,

La période qui nous amène aux fêtes de fin d'année doit nous inciter à l'optimisme et au partage. Le contexte, on le sait tous, n'est pas facile. Cependant nous devons continuer à regarder devant nous et faire face collectivement aux défis qui se présentent à nous.

Nous poursuivons, avec mes collègues élus et l'aide de nos services, l'adaptation de notre territoire aux enjeux qui sont ceux d'une des principales villes de la Métropole, et qui connaît, comme toutes les communes concernées, une croissance importante de sa population.

Nos priorités résident principalement dans la qualité de vie et le bien accueillir. Dans ce sens, plusieurs projets urbains se finalisent ou vont voir le jour : les premiers aménagements de la RM2 en cœur de ville (afin de mieux faire cohabiter voitures, transports en commun, piétons et vélos), ainsi que la réhabilitation de la place Bellières, qui vous sera présentée dans une réunion publique le 19 janvier prochain. Nous travaillons aussi avec Toulouse Métropole à la transformation du quartier Tucard qui verra naître un 4^e groupe scolaire, pour répondre aux besoins croissants d'accueil éducatif pour nos enfants. Je suis heureux également d'avoir pu inaugurer la nouvelle gendarmerie avec le M. Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, et Mme Faure, devenue depuis Ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales, et que nous félicitons ici d'accéder, en tant qu'ancienne maire de Saint-Orens, à de si hautes responsabilités.

Nous échangeons très régulièrement avec nos collègues de Toulouse Métropole qui gèrent aujourd'hui directement la plupart des espaces publics de notre commune et notamment les voiries. Ainsi les discussions se poursuivent sur l'évolution des transports en commun avec, à terme, deux lignes de LINEO ainsi que le futur Réseau Express Vélo sur la RM2. Nous le savons, la croissance de la Métropole est un enjeu majeur. Elle apporte de nombreux atouts économiques, d'emploi, d'attractivité culturelle et touristique, la plaçant au 4^e rang en France. Or, ceci conduit et oblige à adapter dans ce contexte notre commune à ces enjeux avec, vous le savez tous, des ressources financières qui sont de plus en plus contraintes pour les collectivités. La ligne de crête est tenue mais nous nous efforçons d'y apporter une réponse qui corresponde à vos attentes et conforme à nos promesses.

C'est dans cette optique que nous allons lancer durant toute l'année 2023 le bilan de mi-mandat, grâce à de nombreuses consultations et réunions auxquelles nous souhaitons que vous soyez le plus grand nombre à participer.

En attendant, je vous souhaite de très bonnes fêtes avec vos familles et vos proches. Qu'elles soient empreintes de sérénité et de joie.

Bien cordialement,

Serge Jop, Maire de Saint-Orens

Saint'O Actualités	4-8
En couverture	9
Travaux	10-11
Vie Sociale	12-13
Vie des quartiers	14
Entre générations	15-17
Saint'O Nature	18-19
Saint'O Sportive	20-21
Saint'O Culture	22-25
Saint'O Éco	26
Portrait de Saint-Orennais	27
Vie Métropolitaine	28
Agenda / Carnet / Infos pratiques	29
Infos mairie	30
Tribunes libres	31

Mém'Orens n° 266

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens de Gameville

Édition Janvier-Février 2023
8 000 exemplaires imprimés

Directeur de la publication :

Carole Fabre-Candebat, Adjointe à la Communication

Édition : service Communication / Tél. : 05 61 39 54 34 /
courriel : communication@mairie-saint-orens.fr

Conception : Ogham - 05 62 71 35 35

Impression : Imprimerie Ménard - 05 61 00 37 00

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : Freepik / service Communication / 123RF

Mairie de Saint-Orens de Gameville
46 avenue de Gameville
31650 Saint-Orens de Gameville
05 61 39 00 00

[@villedesaintorensdegameville](#)

[villedesaintorensdegameville](#)

[mairiedesaintorensdegameville](#)



Inauguration de la nouvelle caserne de gendarmerie

La nouvelle Brigade de gendarmerie de Saint-Orens de Gameville a été inaugurée début novembre par le Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, Gérald Darmanin, la Ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales, Dominique Faure et le Maire de Saint-Orens de Gameville, Serge Jop, en présence d'Etienne Guyot, Préfet de la Région Occitanie, et du général d'armée Christian Rodriguez, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale.

Dès 2013, Dominique Faure, alors maire de la commune, s'était engagée à installer les gendarmes dans des locaux plus adaptés, plus grands et plus modernes. Situé rue Caroline Aigle, le nouveau casernement de 670 m², ainsi que ses logements pour les militaires et leurs familles, permet aujourd'hui aux 32 gendarmes de travailler dans de bien meilleures conditions.

Fonctionnel et totalement adapté à la croissance constante de la population dans nos communes, il s'inscrit dans l'engagement de la collectivité pour des services de proximité de qualité. Il était en effet important pour Serge Jop, actuel maire, de conserver cette caserne dans notre territoire. Elle couvre 8 communes : Auzielle, Belberaud, Escalquens, Fourquevaux, Labège, Lauzerville, Odars et Saint-Orens de Gameville.

Le quartier du Tucard, dans lequel elle a été construite par le promoteur immobilier Promologis, est très récent. Un quartier qui va être amené à se développer. Au-delà des nouveaux logements, il accueillera dès 2025 un nouveau groupe scolaire, une école de formation sur les métiers durables, des commerces et espaces dédiés à la jeunesse, et l'un des plus grands parcs urbains de la métropole. ■

RAPPEL

Un Espace France Services a également été inauguré au mois de septembre

Autre prestation de proximité de l'État, pour laquelle la commune met à disposition des locaux et des agents, cette structure répond à deux problématiques :

- permettre à chaque habitant de bénéficier d'un France Services dans un rayon de 30 minutes de son domicile,
- favoriser un accompagnement plus humain dans les démarches administratives grâce à un accueil de 1^{er} niveau, qui dispose de contacts privilégiés avec les différents partenaires, afin de diriger les personnes qui le nécessitent vers un suivi plus spécifique.



Recensement de la population du 19 janvier au 25 février



Jean-Luc Dupressoire

Adjoint en charge de la Commande publique, de la Transition Énergétique, des Affaires Générales et des Cimetières

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. Il est réalisé chaque année dans les communes de plus de 10 000 habitants, dont Saint-Orens fait partie, sur un échantillon déterminé par l'INSEE.

Pour des services publics au plus près de vos besoins

Les chiffres du recensement de la population permettent de déterminer la participation de l'État au budget des communes en fonction des besoins de la population actuelle en termes de transports, logements, maisons de retraite, équipements sportifs, écoles, etc.

Ne cherchez pas à le faire vous-même

L'INSEE a déterminé un échantillon précis représentant 8 % de la population. 600 foyers seront ainsi recensés entre le 19 janvier et le 25 février.

C'est encore plus simple sur Internet

Si vous êtes recensés cette année, des codes vous seront remis par les agents recenseurs durant la période de recensement. L'un de nos agents, reconnaissable grâce au port d'un badge officiel, se présentera à votre domicile (voir photo ci-contre).

30 questions sont posées : âge, sexe, niveau de diplôme, situation maritale, profession, employeur, mode de transport utilisé... Le temps de réponse est estimé à 15 minutes par foyer.

C'est sûr : vos données sont protégées

Les données recueillies restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. ■

Les agents recenseurs Brigitte AUBERT, Béatrice LARREYA et Richard CASSAR se présenteront à votre domicile pour vous remettre vos codes d'accès au recensement en ligne.



+ d'infos sur le-recensement-et-moi.fr à compter du 19 janvier 2023, ou auprès du Service des Affaires Générales de la mairie au 05 61 39 00 00.

La cérémonie des vœux est de retour!

Habitants, associations et acteurs économiques de la commune sont conviés le lundi 16 janvier à 19 h, Espace Lauragais.

Du fait de la crise sanitaire, nous avons dû renoncer à ce traditionnel rendez-vous pendant deux années consécutives. Si une alternative numérique a pu être trouvée, avec la diffusion d'une vidéo de Mme Dominique Faure, ce moment de rencontre et d'échange autour d'un pot convivial est irremplaçable.

Monsieur le Maire Serge Jop vous accueillera, accompagné de l'ensemble du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants et, nouveauté cette année, du Conseil Municipal des Jeunes fraîchement élu. ■

UNE GESTION SIMPLIFIÉE DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

En cours d'installation depuis plusieurs mois, le dispositif COMEDEC (Communication Électronique des actes d'État Civil) a été mis en place.

Il viendra réduire les délais de traitement du service des Affaires Générales grâce à l'envoi dématérialisé des actes (naissances, mariages, décès) aux notaires, autres collectivités et, à terme, aux organismes sociaux.

La commune éteint ses lumières dès 23 h 30

L'extinction nocturne de l'éclairage public dans toute la commune a pris effet fin 2022.

Nous abordions dans le précédent Mém'Orens, et lors d'une réunion publique au mois d'octobre dernier, les arguments qui poussaient la municipalité à généraliser ce dispositif à l'ensemble de la commune : transition énergétique, lutte contre la pollution lumineuse, sobriété énergétique et réduction des dépenses publiques.

Cette décision a pris effet dès début décembre 2022. Ainsi l'éclairage est interrompu de 23 h 30 à 5 h 30 tous les jours de la semaine pour l'ensemble de la commune avec plusieurs exceptions :

- maintien de l'éclairage de l'avenue de Gameville entre la place de la Poste et la rue de Soye,
- extinction à minuit au lieu de 23 h 30 de la zone autour d'Altigone, buvette comprise.

Ces modifications sont définitives. ■



LE MOBILIER URBAIN ÉGALEMENT CONCERNÉ

Suite à cette décision, la collectivité a rencontré un responsable de l'entreprise JC Decaux, en charge du mobilier urbain de la commune (panneaux d'affichage papiers et numériques), afin de lui demander d'appliquer les mêmes règles en termes d'extinction. En effet, si certains éléments du mobilier sont directement reliés au réseau d'éclairage public, certains sont indépendants. L'entreprise a pris en compte notre demande et fera son possible pour y répondre tout en tenant compte de ses contraintes.

Miss Magnifique France 2022 est saint-orennaise !

Morgane Capello, membre du comité des fêtes, a été sacrée le 29 octobre lors du concours national qui avait lieu à Langeais (Indre-et-Loire).



À la fin du mois d'août dernier, la jeune Saint-Orennaise nous contacte pour nous annoncer qu'elle a été élue Miss Magnifique Occitanie et qu'elle va participer au concours national. Elle pose alors fièrement aux côtés de Serge Jop, munie de sa couronne et de son écharpe. Une photo partagée sur la page facebook de la Mairie.

Un mois plus tard, nous relayons également sur nos réseaux sociaux l'appel à vote, tout comme de nombreux Saint-Orennais, habitants et commerçants. Tous se mobilisent afin qu'elle puisse atteindre son objectif : le top 5 pour le concours national.

La voici alors partie pour la cérémonie qui permet à chaque candidate et candidat (le concours Mister Magnifique est simultané) de s'illustrer sur des « tableaux » chorégraphiés autour d'une thématique : le voyage dans le temps.

À chaque tableau sa tenue : noire, « Gatsby » (années 20), tenue de ville, costume régional (confectionné par les candidats), « Bridgerton » (Moyen-Âge), robe de mariée.

En plus du titre de Miss Magnifique France 2022, Morgane est également lauréate des « diplômes » de la popularité (plus grand nombre de votes en ligne) et de la culture générale (50 questions sur des thématiques variées allant des mathématiques au cinéma en passant par l'histoire).

La municipalité la félicite pour cet accomplissement. De son côté, elle souhaite faire passer un message aux lecteurs du Mém'Orens :

« Cette victoire prouve que rien n'est impossible. Il faut croire en ses rêves et se donner les moyens de les réaliser. Merci à ma famille, aux bénévoles du Comité des fêtes et à tous les Saint-Orennais qui ne me connaissaient pas et ont tout de même joué le jeu en me soutenant sur les réseaux sociaux. C'est grâce à eux que j'ai eu le prix de la popularité ». ■

Téléphonie mobile : les opérateurs renforcent leur réseau



Thierry Arcari

Conseiller délégué au Numérique,
aux Nouvelles technologies,
à la Modernisation et à la Digitalisation
des process internes, au haut débit
et à l'e-inclusion

Le réseau se développe pour répondre au besoin croissant, notamment du fait de l'augmentation du télétravail.

Ces implantations s'inscrivent dans une stratégie de l'État à l'échelle nationale. Actuellement, contrairement aux idées reçues, les installations d'antennes 4G sont aussi nombreuses que celles d'antennes 5G, du fait de la saturation du réseau 4G chez certains opérateurs. Le réseau SFR de la ville de Saint-Orens est d'ailleurs particulièrement impacté.

Au niveau local, nous sommes vigilants quant à l'installation de nouvelles antennes (4G ou 5G) dans la commune, notamment pour inciter les opérateurs à respecter l'obligation de communication auprès des riverains (lors de chaque installation d'une nouvelle antenne, un dossier est d'ailleurs également consultable en mairie).

Une marge de manœuvre limitée pour les collectivités

Dans le cas d'une installation dans un terrain privé, la mairie ne peut pas intervenir. En revanche, lorsque nous sommes informés du projet en amont, le service urbanisme reçoit l'opérateur afin d'échanger sur le choix du secteur d'implantation. Selon les parcelles proposées, ce dernier fait une étude pour déterminer l'emplacement idéal pour le maillage du territoire, en fonction de la portée et de la technologie des antennes.

L'installation fait alors l'objet d'une convention de 12 ans moyennant un loyer d'environ 1 500 € / an. La demande préalable est affichée en mairie, avec possibilité de recours dans un délai de deux mois.

Des mesures de champ très inférieures aux normes

Le site de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) propose une cartographie des antennes relais et des mesures du champ magnétique qu'elles créent appelée « cartoradio ».

On peut par exemple y voir que l'antenne du château d'eau, source d'inquiétude pour des parents d'enfants scolarisés dans l'école Henri Puis du fait de sa proximité avec l'établissement scolaire, enregistre des niveaux d'émissions 10 à 60 fois inférieurs aux normes officielles. ■



Vos prochains rendez-vous avec les élus

Date	Thématique	Lieu
Jeudi 19 janvier à 19h	Réunion publique sur la réhabilitation de la place Bellières	Altigone
Samedi 11 février de 10h à 12h	Rendez-vous informel avec M. le Maire Serge Jop	Maison des Projets



Belle reprise pour l'AVF de Saint-Orens

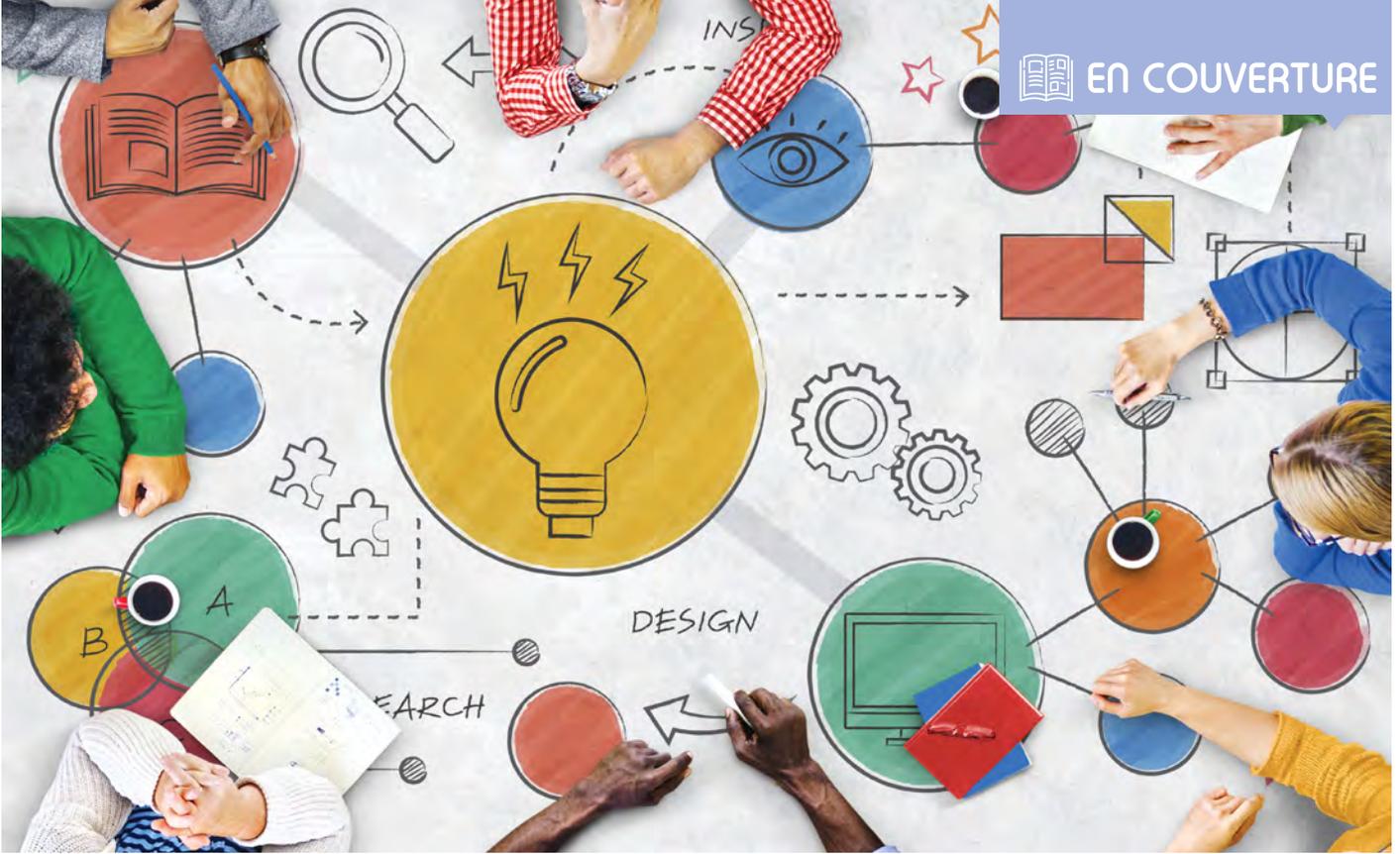
Après deux années marquées par la COVID, l'AVF (Accueil Villes de France) de Saint-Orens a retrouvé l'essentiel de ses adhérents et a pu renouer avec sa mission d'accueil aux nouveaux arrivants.

Avec près de 400 membres, l'AVF reste une des associations les plus dynamiques de notre commune. Elle propose un large panel d'activités sportives, ludiques ou culturelles pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la commune.

Les adhérents ont notamment fait une excursion dans le Sidobre au mois d'octobre dernier. L'occasion de parcourir une magnifique contrée empreinte de légendes, de visiter le fameux atelier textile de Missègles et d'explorer la vaste carrière Plo, qui exploite le granit depuis plus de 40 ans. Plus récemment, c'est au cours d'une soirée conviviale et festive, organisée à L'Espace Lauragais, que l'association a souhaité la bienvenue à ses nouveaux adhérents.

Tout nouveau Saint-Orennais à la recherche de lien social est invité à les rejoindre. ■

+ d'infos au 06 20 24 44 40 ou sur le site de l'association <https://avf.asso.fr/saint-orens>.



Un bilan de mi-mandat participatif

À mi-chemin depuis le début de ce mandat, 2023 est une année charnière pour l'équipe municipale.

C'est l'occasion de prendre du recul, à partir des ambitions annoncées en 2020, de voir ce qui a déjà été réalisé et ce qu'il reste à faire... et une étape plus que nécessaire dans le contexte actuel.

Les crises successives, sanitaires puis économiques, nous poussent à nous réinventer, à faire évoluer nos objectifs. Ce bilan de mi-mandat doit servir de base pour l'élaboration d'un programme d'actions jusqu'en 2026 prenant en compte besoins et contraintes nouvellement identifiés.

Qui de mieux que vous pour nourrir ce programme ?

C'est pourquoi la municipalité souhaite construire ce bilan avec les Saint-Orennais en revenant sur chacune des 10 politiques publiques sur lesquelles a été bâti le mandat :

- Éducation, petite enfance, affaires scolaires et périscolaires et jeunesse
- Économie et emploi
- Cohésion sociale et solidarités

- Démocratie de proximité et vie de la Cité
- Culture, Sport et Vie Associative
- Santé et alimentation
- Transition écologique, énergétique et environnementale
- Urbanisme, aménagement durable du territoire et éco-mobilité
- Prévention et sécurité publique
- Gestion humaine et budgétaire responsable

Vous serez sollicités tout au long de l'année, de mars à novembre, lors des réunions de quartier, au nombre de treize dans l'année (une par quartier), et des enquêtes menées sur chacun des dix axes politiques identifiés.

Un certain nombre de citoyens engagés seront également mis à contribution : les membres du Collectif Consultatif Citoyen (3C), les référents de quartier, le tissu économique et associatif de la commune, sans oublier l'ensemble des agents de la collectivité.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour entamer ces actions. ■

LE SITE INTERNET ÉVOLUERA AVEC VOUS

Avec le développement du numérique, les usages d'hier ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui.

Notre site internet doit s'adapter à vos nouveaux besoins afin de demeurer un outil essentiel du dialogue entre la collectivité et la population. Pour cela il doit :

- être facile d'utilisation avec un design épuré et des menus clairs,
- contenir des informations pratiques concises,
- proposer un maximum de démarches en ligne pour vous permettre d'interagir avec nous au-delà des horaires de nos services.

Nous avons identifié ces pistes d'évolution communes à toutes les collectivités, cependant nous avons également besoin de votre retour d'expérience, vous les utilisateurs de notre site, afin que le prochain soit au plus près de vos besoins réels.

C'est pourquoi nous vous solliciterons tout au long de l'année afin de recueillir votre point de vue et vos idées.

Démarrage des travaux sur la RM2

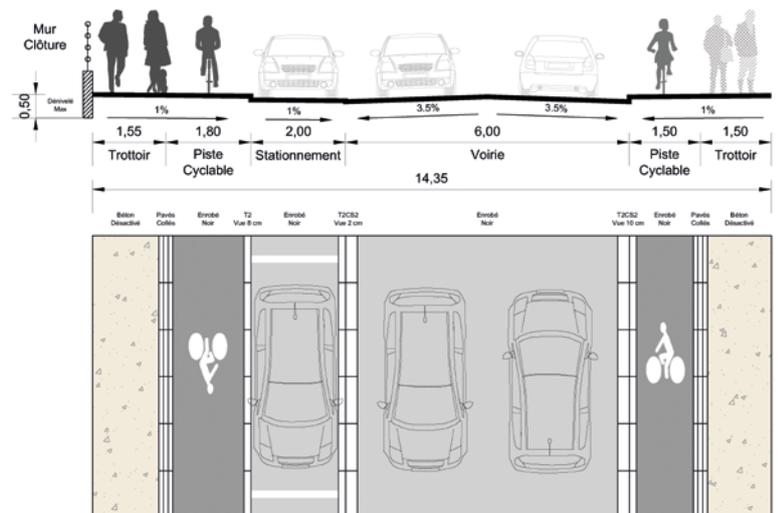
Prévu pour un démarrage à la mi-février, le chantier devrait se poursuivre jusqu'au mois d'octobre (eu égard aux conditions climatiques).

L'avenue de Gameville va être réaménagée sur la portion entre la rue Pablo Neruda et la rue du Palais, soit environ 400 mètres. L'objectif est de créer une zone apaisée à 30 km/heure sur laquelle véhicules, cyclistes et piétons pourront circuler en toute sécurité.

Cela se traduit par la mise en place de passages piétons protégés sur des plateaux surélevés traversants, d'une voie de 6 m de large pour la circulation des véhicules, bordée de chaque côté par des pistes cyclables (1,5 mètre) et des trottoirs. Un total de 22 places de stationnement seront également créées. L'arrêt de bus devant la mairie sera maintenu en direction de Revel. Direction Toulouse, celui actuellement situé devant le Crédit Agricole sera déplacé au niveau du groupe scolaire Henri Puis.



Photomontage (image non contractuelle)





Étienne Lourme

Adjoint en charge des Grands Projets Municipaux, des Travaux, de la Voirie et du SDEHG

Conséquences sur la circulation

- mars à juin : instauration d'un sens unique dans le sens Toulouse-Revel et mise en place d'une déviation par l'avenue Augustin Labouilhe, puis l'avenue de la Marqueille pour rejoindre le rond-point du Sidobre,
- juin à septembre : circulation alternée,
- juillet et août : route barrée de manière ponctuelle pendant une dizaine de nuits pour les travaux nécessitant une intervention sur toute la largeur de la chaussée (grenailage, couche de roulement et signalisation horizontale),
- pendant toute la durée des travaux :
 - accès aux commerces et aux logements maintenu,
 - maintien de la ligne 78 sur la RM2 direction Revel. Des arrêts provisoires seront créés sur l'itinéraire de la déviation direction Toulouse. ■

SENS DE CIRCULATION RUE DU PALAIS : DÉCISION REPORTÉE À L'AUTOMNE 2023

La phase expérimentale de la mise en sens unique de la rue du Palais est arrivée à échéance en décembre dernier. Compte tenu du calendrier des travaux de réaménagement de la RM2, la décision de maintenir ou non le sens unique **est reportée à l'automne 2023**, après la mise en service de la nouvelle voirie.

RUE DES LAURIERS

Une circulation de nouveau apaisée dans la zone commerciale de l'Orée du Bois, grâce aux récents travaux de réfection totale de la chaussée et de préservation de l'alignement des pins existants.

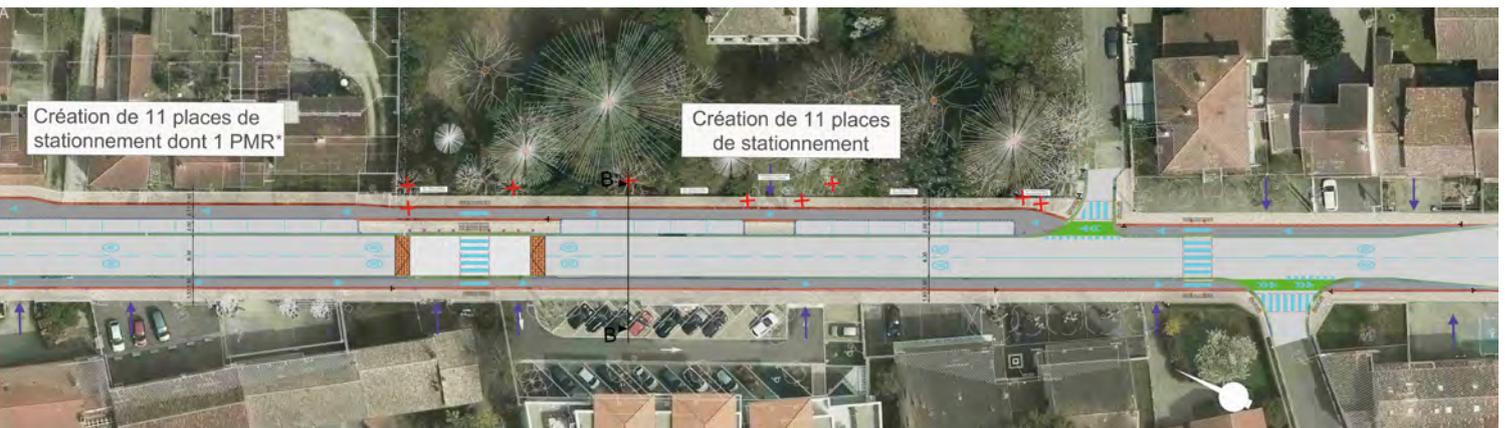


Avant



Après

* PMR : Personne à Mobilité Réduite





Marie-France Taburiau
Conseillère déléguée à l'Espace
Pour Tous, subdélégation
au Logement Social



1^{ère} édition du Festival du Jeu

Parce que le jeu n'a pas d'âge, rendez-vous dimanche 12 février à l'Espace Lauragais (10h-18h).

L'Espace Pour Tous et ses partenaires (Service Jeunesse, Amicale Laïque, Comité des fêtes, Akrojeux, Jeux de trolls...) vous proposent un événement 100% gratuit, ouvert à tous de 0 à 99 ans, aussi bien aux joueurs avertis qu'aux curieux en quête d'une initiation.

Le jeu est un vecteur de lien social et de plaisir pour les enfants comme pour les adultes. C'est aussi un objet culturel et une activité essentielle au développement de l'enfant. Il véhicule des valeurs : liberté, gratuité, accessibilité et diversité.

Pas de discrimination, tous les jeux ont leur place dans ce festival : de société, de rôles, coopératifs, traditionnels ou contemporains, d'ici ou d'ailleurs...

Au programme de cette journée :

- un espace jeux pour les tout-petits,
- des jeux de société (coopératifs, de stratégie, de lettres...),
- des initiations aux jeux de rôles,
- un escape game en famille,
- un jeu grandeur nature,
- un espace créateur de jeux...

Buvette et restauration sur place. ■

Le mercredi après-midi, c'est la récré des familles !

Un moment privilégié pour des activités en famille à l'Espace Pour Tous.

Enfants et parents se retrouvent autour d'un large choix d'activités. L'occasion de renforcer le lien avec votre enfant et de rencontrer d'autres familles pour un temps convivial. Il y en a pour toutes les envies :

- faire découvrir vos recettes lors de l'atelier des P'tits Chefs et déguster ensemble vos préparations,
- réaliser de jolies créations grâce aux activités manuelles proposées,
- s'initier à de nouveaux jeux de société,
- sortir en famille, le temps d'une balade, d'un film ou d'une pièce de théâtre,
- et bien d'autres joyeusetés ! ■



Tous les mercredis dès 14 h 30 pour les enfants de plus de 3 ans accompagnés de leur parent.

À noter : atelier spécial Carnaval pour réaliser les accessoires de vos costumes : mercredi 1^{er} février et samedi 4 février dès 14 h 30.

Renseignements et inscriptions au 05 61 39 54 03



La médiathèque se déplace chez vous !

Avec le portage à domicile, les livres viennent à vous !

Vous aimez lire mais vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer à la médiathèque ? Le service de portage de livres est fait pour vous !

Qu'est-ce que c'est ?

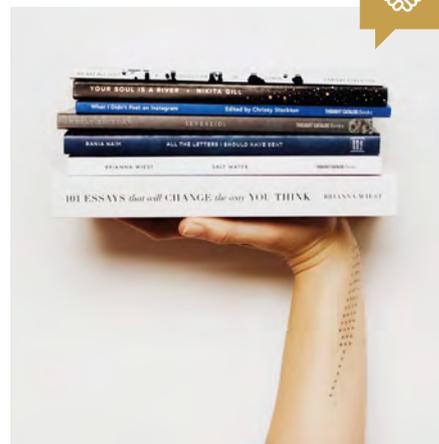
C'est un service gratuit de livraison de livres destiné aux Saint-Orennais qui se trouvent dans l'incapacité, même temporaire, de se déplacer à la Médiathèque.

Que trouve-t-on ?

Des romans (policier, sentimental, terroir, best-sellers...), des livres en grands caractères, des documentaires (biographies, livres de cuisine, d'histoire, de géographie...), des bandes dessinées, des livres-audio, des magazines, etc.

Comment ça marche ?

Après une première prise de contact avec la médiathèque, un rendez-vous est fixé afin qu'une bibliothécaire se rende à votre domicile pour vous présenter le service et procéder à votre inscription. Elle prendra alors connaissance de vos goûts de lecture afin de vous proposer une sélection. Vous pouvez également lui faire part de demandes spécifiques. ■



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formulaire d'inscription fourni par la bibliothécaire + adhésion à la médiathèque de 7 € (gratuit pour les personnes non-imposables, les étudiants et les demandeurs d'emploi).

**Médiathèque municipale :
Espace culturel Altigone,
place Jean Bellières**

**05 61 39 27 39
mediatheque@mairie-saint-orens.fr**



Le samedi c'est couture !

Quel que soit votre niveau, venez tisser des liens à l'Espace Pour Tous.

Pour ce rendez-vous rien n'est imposé. Vous pouvez venir avec un projet précis ou vous laisser guider par l'animatrice et les deux bénévoles pour apprendre de nouvelles techniques de couture. L'occasion aussi de faire des rencontres et de partager des astuces ! Le matériel de couture est fourni. Il ne vous reste plus qu'à venir avec vos tissus et autres fournitures.

Afin de vous permettre de finaliser des travaux plus conséquents, des ateliers couture se dérouleront à présent sur une journée entière environ une fois par trimestre. ■

Prochains rendez-vous : samedis 14 janvier et 11 février de 14 h à 17 h, samedi 25 février de 10 h à 17 h.

Voyage seniors : votez pour la prochaine destination !

Rendez-vous mardi 14 février à 14 h 30 dans les locaux de l'Espace Pour Tous pour la première réunion d'information.

Chaque année, un groupe de seniors part en voyage, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Au programme : un séjour de 5 jours en pension complète avec des animations quotidiennes (excursions, soirées animées...).

Pour cette 5^e édition, les seniors intéressés sont invités à venir choisir la prochaine destination dans la liste de trois séjours déjà présélectionnés par les participants de l'année précédente. L'occasion d'échanger pour trouver la destination qui conviendra à toutes et tous. ■

Ouvert à tous les retraités Saint-Orennais de 60 ans et plus.

35 places – Tarif réduit proposé pour les personnes aux revenus modestes

La qualité d'accueil de nos services au rendez-vous !

Édition 2022 du Baromètre AFNOR

L'AFNOR réalise chaque année des audits mystères visant à noter la qualité de prise en charge des usagers par les services publics. Plusieurs critères sont étudiés, comme les compétences des agents (courtoisie, clarté et adéquation de la réponse, écoute du besoin...).

Nous nous félicitons de la note de 86/100 obtenue, soit 17 points au-dessus du score moyen atteint par les 311 structures publiques ayant fait l'objet de l'audit. Concernant la prise en charge de l'usager, deux canaux performants se distinguent : la réponse aux courriers et les réponses sur les réseaux sociaux, qui atteignent plus de 90/100. ■

note de **86** sur **100** & **90** sur **100** pour la réponse aux courriers et les réponses sur les réseaux sociaux



Label Service Public +

Anciennement appelé « Label Marianne », ce référentiel fixe de nouveaux objectifs en matière de qualité de l'accueil et de service rendu aux usagers. L'Espace France Services s'engage à respecter les 9 engagements qui le constituent :

1. Dans le respect mutuel, vous êtes accueillis avec courtoisie et bienveillance et, dans les conditions prévues par la loi, vous avez le droit à l'erreur.
2. Nous sommes joignables par téléphone ou sur place et nous facilitons vos démarches en ligne.
3. Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à votre situation personnelle.
4. Nous vous orientons vers la personne compétente pour traiter votre demande.
5. Vous recevez une réponse à vos demandes dans les délais annoncés et vous êtes informés sur l'avancement de votre dossier.
6. Vous avez accès à nos résultats de qualité de service.
7. Vos avis sont pris en compte pour améliorer et simplifier nos démarches.
8. Nous développons en permanence nos compétences et nous améliorons en continu.
9. Nous sommes éco-responsables.

Où s'informer sur l'actualité de votre ville ?

Quelques indispensables, en plus du Mém'Orens, pour se tenir au courant au quotidien.



Le site internet - www.ville-saint-orens.fr

Mis à jour quotidiennement avec les dernières informations, vous y trouverez l'agenda des événements à venir, les dernières actualités, les infos travaux et collecte des déchets, etc.



L'affichage

Mise à jour hebdomadaire du mobilier urbain d'affichage, des panneaux d'affichage de proximité et des panneaux numériques situés aux entrées de ville, au cœur de ville et au niveau d'Altigone.



Les réseaux sociaux

@Ville de Saint-Orens est présente sur trois réseaux :

- Facebook (annonce des événements, travaux...)
- Instagram (retours en images, agenda du week-end...)
- LinkedIn (offres d'emploi, actualités économiques et politiques...)



Alerte SMS

En nous communiquant votre numéro de portable via un formulaire d'inscription disponible sur notre site, vous pouvez être informés en temps réel des actualités importantes et urgentes. ■



Focus Petite Enfance : « La halte-garderie, c'est quoi au juste ? »



INTERVIEWS CROISÉES

entre France (auxiliaire de puériculture), Valérie (Éducatrice de Jeunes Enfants et directrice adjointe du Multi-Accueil), et la maman de Maxime, accueilli à la halte-garderie

Pourquoi faire le choix de la halte-garderie ?

Maman - J'ai pris un congé parental de trois ans pour mon troisième enfant. J'ai eu à la fois le désir et la possibilité financière de m'occuper à temps plein de mon enfant. Toutefois c'était aussi important pour moi, passé son premier anniversaire, de m'accorder quelques heures par semaine sans enfant. Maxime trouve dans l'accueil collectif l'attention bienveillante de personnes ne faisant pas partie de son cercle familial et peut tisser des liens affectifs avec des enfants de sa tranche d'âge, le préparant progressivement à l'entrée à l'école maternelle. De mon côté, je peux plus facilement honorer des rendez-vous médicaux ou administratifs, faire des courses, des tâches domestiques, faire un peu de sport et simplement « penser ». Je peux également réfléchir en amont à la reprise professionnelle mais aussi prendre du temps pour moi.

Qu'est-ce que ça change pour l'enfant par rapport à l'accueil en crèche ?

France - Les étapes de familiarisation sont sensiblement les mêmes que pour l'accueil en crèche. Il s'agit de mettre parents et enfant en confiance tout en douceur grâce à beaucoup d'échanges avec les professionnelles. L'accueil étant plus ponctuel, certains enfants peuvent passer une semaine sans nous voir. Afin de s'assurer qu'ils retrouvent leurs repères et s'intègrent facilement au groupe, nous leur accordons une attention particulière. Pour garder le lien, les parents sont également invités à parler de nous sur les temps durant lesquels l'enfant n'est pas gardé.

Valérie - Il y a plein de paramètres qui interviennent : le contexte familial, le tempérament de l'enfant, son âge... L'important pour nous est de s'adapter à chaque enfant afin que l'accueil en halte-garderie soit un moment positif pour lui et ses parents. C'est ce qui fait la beauté et la richesse de notre métier : chaque famille est une nouvelle rencontre, avec une histoire bien à elle, à laquelle nous proposons un accueil personnalisé pour une familiarisation idéale. ■

Si la crèche permet un accueil collectif régulier, la halte-garderie, méconnue des parents, est un service de garde d'enfant occasionnelle.

Contrairement à l'inscription en crèche, le recours à la halte-garderie peut être plus ponctuel et à temps partiel (demi-journées ou journées). Les deux modes de garde cohabitent dans la même structure. Ainsi, les enfants en halte-garderie sont intégrés au groupe de la crèche.

À Saint-Orens, l'inscription à la halte-garderie se fait via le guichet famille (comme pour la crèche). Il peut s'agir d'un projet précis (tous les jeudis par exemple) ou de la formulation d'un besoin plus flexible en fonction des disponibilités de la structure. Le nombre de places disponibles n'est pas prédéfini et peut évoluer en cours d'année. Il ne faut donc pas hésiter à se préinscrire dès qu'il y a un besoin, même s'il n'est pas garanti qu'il y ait une place. ■



La jeunesse se mobilise contre les violences

Harcèlement scolaire, cyberharcèlement, violences intrafamiliales... nos jeunes sont les premiers confrontés à ces violences.

Il est important de briser le silence, de faire en sorte que ce sujet ne soit pas tabou, et ce dès le plus jeune âge. Car les adolescents d'aujourd'hui feront la société de demain. C'est pourquoi plusieurs actions ont été menées afin que la jeunesse saint-orennaise puisse s'emparer de ces sujets.

Théâtre débat / forum avec la Compagnie Canal'Art

Le 18 novembre dernier était une journée entièrement dédiée à la lutte contre le harcèlement scolaire. L'ensemble des six classes de 5^e du collège René Cassin a pu assister à la représentation du spectacle Barbibelle, suivie d'un débat. Les classes de 4^e et 3^e ont quant à elles travaillé sur un club de slam, leurs poèmes étant déclamés dans les classes et lors de la soirée jeunesse du 18 novembre, et exposés dans la salle du théâtre forum. L'occasion également de donner la parole aux élèves afin qu'ils témoignent de leurs expériences de harcèlement.

SLAMS DES ÉLÈVES DE 3^e ET 4^e DU COLLÈGE

« À quoi tu penses quand tu m'insultes ?
Tu t'acharnes sur moi pour te libérer
À quoi tu penses avec tes brutes ?
Tu sais pas, ça pourrait me briser
Qu'est-ce qui t'pousses à m'frapper ?
Tu te caches derrière tes complexes
As-tu conscience de mes plaies ?
Frapper est devenu un réflexe
Encore une fois, j'ai déraillé
J'ai pris la lame, faut m'pardonner
À ma place, qu'est-ce que t'aurais fait ?
Ces blessures-là, j'peux les contrôler
Partout où j'vais, t'es dans ma tête
Ton Harcèlement, faut qu'ça s'arrête »

Elise – Sheima – Célia

« Quoi ? Vous ne bougez pas ?
Alors vous en restez là ?
À vos yeux je suis si insignifiant ?
Pourquoi êtes-vous aussi méprisant ?
Moi je ne fais que sourire
Mais lui ne fait que gémir
Il faudrait sûrement en parler
De ce garçon victimisé.
Pourtant on ne dit rien
Alors que l'on est témoin
Il faudrait y mettre un point
Pour qu'il reste auprès des siens.
Le harcèlement peut être physique
ou verbal
Mais il fait toujours aussi mal. »

Clara – Clara – Karl



Josy Lassus-Pigat

Adjointe en charge de l'Éducation, de la Petite Enfance, de l'Enfance, de la Vie Scolaire et du Marché de Plein Vent

La coordinatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance était présente lors de la soirée afin de sensibiliser les jeunes aux violences intrafamiliales.

Un des tableaux exposés par Elsa Soursoy

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

L'une des soirées thématiques organisées par l'Info Jeunes a été l'occasion d'un temps d'échange avec les jeunes sur la violence au sens large : débat, slam, animation musicale...

Pour l'occasion, Elsa Soursoy, lycéenne Saint-Orennaise très impliquée dans la vie de la commune, a exposé ses peintures : « L'envie de dessiner des corps m'est venue presque naturellement. J'ai toujours trouvé que les peintures de nus avaient une dimension provocante indéniable. Je ne comprenais pas en quoi ces corps devaient être cachés, ou s'ils étaient montrés pourquoi est-ce qu'ils devaient être parfaits ». Dans ses œuvres, des corps aux morphologies multiples se libèrent afin de « mettre en lumière ce qui est tabou ».



Des dispositifs pour les jeunes

BAFA-Citoyen, session 2023

Les inscriptions sont ouvertes pour bénéficier du financement de la formation générale théorique par la commune en échange d'une implication dans l'animation du territoire avec le service Jeunesse.

Nouveauté : le dispositif jusqu'ici réservé aux 17-24 ans est dorénavant accessible dès 16 ans !

Inscriptions jusqu'au 31 janvier.

Formation secourisme premiers secours (PSC1)

Cette formation d'une journée en partenariat avec l'Union des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Garonne est ouverte à l'ensemble des jeunes de la commune de 16 à 25 ans.

Elle sera dispensée aux élus du Conseil Municipal des Jeunes, ainsi qu'à la jeune service civique recrutée par la collectivité.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Info Jeunes : pij@mairie-saint-orens.fr | 05 61 39 54 12 / 06 14 23 90 61

La mare du Bois du Bousquet restaurée !

Cette mare forestière historique située à l'entrée Nord du bois du Bousquet a été recreusée et étanchéifiée à la fin de l'année 2022.

Ce n'est pas la première fois que cette mare disparaît. Faut d'imperméabilisation, l'eau ne peut pas y rester. Elle se comble alors progressivement avec la chute des feuilles et les mouvements de terre provoqués par le déplacement de la faune et de l'Homme. C'est pourquoi il était devenu nécessaire d'agir.



Comment étanchéifier ?

Les services de la commune ont été accompagnés par l'association Nature en Occitanie pour tout le volet technique (méthode d'étanchéification, calcul de la pente et de la profondeur nécessaires lors du creusement). Après les travaux de terrassement réalisés par les services municipaux, les bénévoles de l'association ont participé aux travaux d'étanchéification. C'est la bentonite, une forme d'argile en poudre 100 % naturelle, qui a été choisie. Elle permet d'éviter l'infiltration de l'eau et conserver une partie de la mare en eau toute l'année dans les zones les plus profondes, évitant l'assèchement estival et le gel total de la mare en hiver. Les berges sinueuses, les pentes et les profondeurs variées permettront d'offrir à la faune une diversité de micro-habitats et faciliteront la reprise de la végétation.

Quel impact sur la faune ?

Cette mare bénéficiera à l'ensemble de la faune sauvage qui fréquente le bois et utilise les milieux humides ou aquatiques comme habitat au cours de leur cycle de vie : abreuvement des oiseaux et des mammifères, reproduction de la salamandre tachetée protégée au niveau national, zone de cache et d'alimentation pour les amphibiens... Ces derniers se nourrissent des larves de moustiques, le maintien en eau n'entraînera pas la prolifération de ces nuisibles. ■

L'Azuré du Serpolet, papillon protégé, présent à Saint-Orens !

Ce papillon magnifique a été photographié cet été par un observateur de Saint-Orens Nature Environnement dans une prairie en bordure de la Marcaissonne.

Un papillon protégé

Ce papillon possède des ailes bleues de près de 2 cm, bordées de sombre et ponctuées de taches noires allongées. Il est réglementairement protégé au niveau national et européen. Un statut lié à son cycle biologique original qui le rend très vulnérable.

Un cycle nécessitant origan... et fourmis !

La femelle de cet Azuré pond ses œufs principalement sur les boutons floraux d'origan (version sauvage de la Marjolaine de nos jardins), que l'on trouve dans quelques sites de la commune. Les chenilles issues des œufs sont adoptées par des fourmis du genre *Myrmica* qui vont les nourrir durant l'hiver au sein de leur fourmilière.

Maintenir le milieu ouvert pour le protéger

Cette découverte atteste de la nécessité de poursuivre la gestion extensive des prairies de la Vallée de la Marcaissonne (fauchage annuel). Cela maintient un milieu ouvert, permettant ainsi à l'origan, aux fourmis du genre *Myrmica* et à ce bel Azuré de s'y développer. ■

En savoir plus : Association SONE : <https://www.sone.fr>



L'Azuré du Serpolet © Christian Peyron - SONE

Fresque du climat réalisée avec les Saint-Orennais dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable.



Collectif Saint-Orens Bas Carbone

Pour un quotidien plus décarboné

Depuis la réunion de lancement du projet introduit par Agnès Mestre (adjointe à la transition écologique) le 21 juin dernier, la quarantaine de bénévoles a démarré les ateliers de travail dès la rentrée de septembre. Ces ateliers se déroulent environ toutes les 2 semaines en présence d'un élu de la mairie référent sur la thématique concernée: Jean-Pierre Godfroy pour le Transport, Jean-Luc Dupressoire pour la Consommation, Colette Crouzeilles et Agnès Mestre pour le Logement et l'Aménagement du Territoire, Carole Fabre pour l'Alimentation.

Des pistes d'actions voient le jour comme par exemple :

ALIMENTATION

Lutte contre le gaspillage alimentaire notamment en favorisant le compostage des déchets alimentaires

TRANSPORT

Implantation de bornes vélos aux abords de la zone commerciale des Arcades

LOGEMENT

Propositions d'amendements à la charte de l'urbanisme

CONSOMMATION

Travaux sur l'éclairage public et les enseignes lumineuses. ■

Comment réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à titre individuel ?

Commencer par calculer son empreinte carbone pour ensuite identifier les pistes de réduction (mieux isoler son logement, consommer local ou de seconde main, se déplacer autrement, etc.).

Infos et liens pratiques sur une page consacrée au collectif : <https://www.ville-saint-orens.fr/environnement/saint-orens-bas-carbone>

LA RECETTE ZÉRO DÉCHETS DU RESTAURANT UN ZEST' DE SAISON

Gnocchis au pesto et poêlée de fanes de betteraves pour 4 personnes

Pour les Gnocchis

350 g de pain rassis / 15 cl de lait / 3 œufs /
1 bouquet de persil / Farine / 1 pincée de noix
muscade / 60 g de beurre

Pour le Pesto et la poêlée de fanes de betteraves

250 g de fanes de betteraves bien fraîches /
3 échalotes / 2 gousses d'ail / 5 cuillères à soupe
d'huile d'olive / 50 g de noisettes / 50 g de parmesan
en poudre / Sel, poivre

PRÉPARATION

1. Torrifier les noisettes 10-15 min au four à 180 °C (optionnel)
2. Laver et sécher les fanes de betteraves
3. Séparer les feuilles des tiges de betteraves.
4. Dans un récipient mixer ensemble, les feuilles de betteraves, l'ail, l'huile d'olive, les noisettes torréfiées, le parmesan, une pincée de sel et de poivre, réserver.
5. Couper le pain en petits morceaux, les arroser avec le lait tiédi, laisser tremper quelques minutes. Essorer le pain. Le mixer avec le persil, les œufs, du sel, du poivre et de la muscade râpée. Si la préparation est trop collante, ajouter de la farine. Si elle est trop sèche, ajouter un peu de lait.
6. Façonner des boulettes de 3 cm de diamètre avec des mains farinées. Réserver.
7. Émincer les échalotes et couper les tiges de betteraves en morceaux de 1 cm. Faire revenir les échalotes et les tiges de betteraves à la poêle, à feu moyen pendant 5 mn, ajouter un verre d'eau et continuer la cuisson 10 mn jusqu'à ce que les tiges soient tendres et l'eau évaporée. Assaisonner. Réserver
8. Faire cuire les gnocchis 5 mn dans de l'eau bouillante salée, les égoutter et les faire revenir dans une grande poêle avec le beurre.
9. Servir avec le pesto et la poêlée de tiges de betteraves. ■



Alain Séraudie, Kern Barbe, Elsa Soursou et Rosalie Monesma Boulet avec André Puis (adjoint en charge du Sport), Ophélie David (marraine de Rêve de Jeux) et Serge Jop (maire de Saint-Orens).

Des Saint-Orennais bénévoles pour les JO!

Dans le cadre du label Terre de Jeux, la ville a candidaté au projet Volontaires Paris 2024.

Quatre volontaires ont ainsi été sélectionnés.

Alain Séraudie, Saint-Orennais investi averse de nouvelles expériences

Ancien président de l'Accueil des Villes Françaises (AVF), Alain est aussi membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et bénévole occasionnel pour des événements de la ville. « *La Course des Rivières et Châteaux à Saint-Orens, c'était déjà une grosse organisation, nous dit-il. Pour les JO, ça doit être gigantesque, donc très formateur!* ». Le sport, il l'a toujours vu de loin. Alors pourquoi ne pas saisir cette occasion de voir ces athlètes particuliers d'un peu plus près? « *J'aime l'athlétisme. Il y a des athlètes dans tous les sens, qui se préparent. Je suis curieux de voir ce que ça fait d'être au cœur du stade* ». Licencié de golf, Alain n'exclut pas non plus des missions en lien avec cette discipline. Ingénieur de recherche, il compte utiliser ses réminiscences d'anglais et peut-être même réviser un peu grâce aux cours proposés par les AVF.

Rosalie Monesma Boulet, jeune sportive de haut niveau

Du haut de ses 17 ans, Rosalie a pratiqué le haut niveau dans plusieurs disciplines, jusqu'à participer aux championnats de France de gymnastique acrobatique et GRS. Sa passion pour le sport l'a même menée jusqu'aux États-Unis pour une année d'échange durant laquelle elle a concouru pour le championnat américain de cheerleading. « *Le sport représente une grande partie de ma vie, nous confie-t-elle. Il véhicule de merveilleuses valeurs de dépassement de soi, d'entraide, d'émulation et de ferveur. Quoi de plus intense que d'être associée à de tels événements?* ». Elle a fait le choix de saisir cette opportunité de représenter la ville et de communiquer ces valeurs qui lui sont chères. Bilingue grâce à son expérience outre atlantique, elle rêve d'utiliser cet atout pour accompagner au mieux les gymnastes pour cette compétition synonyme de consécration dans la carrière d'un sportif.

Elsa Soursou, le sport se pratique ensemble

Déjà investie dans la commune au sein de l'Info Jeunes, Elsa est également une « *sportive en milieu aquatique* ». Elle donne aujourd'hui des cours de natation et natation synchronisée, disciplines qu'elle a elle-même pratiquées, à des enfants de onze ans. Amoureuse du sport, elle se reconnaît moins dans l'es-

prit de compétition que dans les valeurs qu'il véhicule (faire des rencontres, être avec les autres, s'entraider...) et souhaite les transmettre. « *Les JO, je les suivais chez mon grand-père. C'est un souvenir agréable, nous dit-elle. Mais j'étais derrière mon écran, comme beaucoup de monde. Ce qui m'intéresse c'est de pouvoir y participer directement, être dans les coulisses* ». Elle qui a toujours eu des difficultés dans les sports qui se pratiquent en dehors de l'eau, ces sportifs l'impressionnent. Elle aimerait donc plus particulièrement exercer ses missions de bénévole sur un site dédié à un sport d'équipe, quel qu'il soit.

Kern Barbe, pousser l'engagement au-delà de la commune

Sportif, Kern est licencié d'un club de football. Intégré dans le dispositif BAFA citoyen de la commune, il est bénévole auprès du service jeunesse. À ce titre, il s'est investi sur plusieurs événements: Fête des city-stades, Course des Rivières et Châteaux ou encore restitution de la concertation autour de la Villa Massot. « *Les JO c'est un grand événement magique, un rassemblement de plusieurs communautés pour fêter le sport de haut niveau. Je veux vivre cette expérience exceptionnelle!* ». Faire de nouvelles rencontres, représenter sa ville mais aussi engranger de nouvelles compétences. Un riche programme en perspectives! ■

Nos boxeurs entraînés par des champions du monde!

La saison du JSSO Savate Boxe Française démarre en force avec deux coachs vainqueurs de championnats de France et du Monde.

Nina Bergandi et Iden Garcia sont tous deux membres de l'équipe de France et s'entraînent au CREPS de Toulouse depuis plusieurs années. Tous deux vainqueurs du championnat de France à Paris en avril dernier, ils concouraient pour la France lors des championnats du monde de savate boxe française assaut qui se déroulaient à Milan au mois de septembre. L'assaut est une forme de rencontre à la « touche », où toute puissance des coups est exclue. Il s'agit seulement de toucher le plus possible son adversaire avec les poings et les pieds. Ils ont chacun obtenu la médaille d'or dans leur discipline : moins de 52 kg pour Nina et moins de 75 kg pour Iden.

Nina entraîne actuellement les enfants de 6 à 8 ans ainsi que la section Savate Forme du club. Iden s'occupe des 9-13 ans et de la section adulte débutants. Le club compte également dans son équipe de formateurs : Florian De Groeve et Jaouad Kihal (coachs diplômés), Marion Algan et Sophie Arnaud (en formation).

Avec ses 135 adhérents, le JSSO peut se vanter d'être l'un des plus gros clubs du département et de la Ligue Occitanie. Preuve qu'il propose des enseignements de qualité, deux compétiteurs ont participé au championnat départemental, et sept compétiteurs au championnat régional fin 2022 afin de préparer les championnats de France.

Il n'y a pas d'âge pour commencer la savate, sport pour tous par excellence, en loisirs ou en compétition. Un sport de combat complet qui mêle percussion des pieds et des poings. Le club compte une école de boxe dès 6 ans, une section adulte à partir de 14 ans (cours débutants et confirmés), ainsi qu'une section Savate Forme / Cross Training (travail complet du corps et savate boxe française en musique sans opposition – CardioBoxing). ■

JSSO Savate Boxe Française

Contact : jssosavatebf31@gmail.com

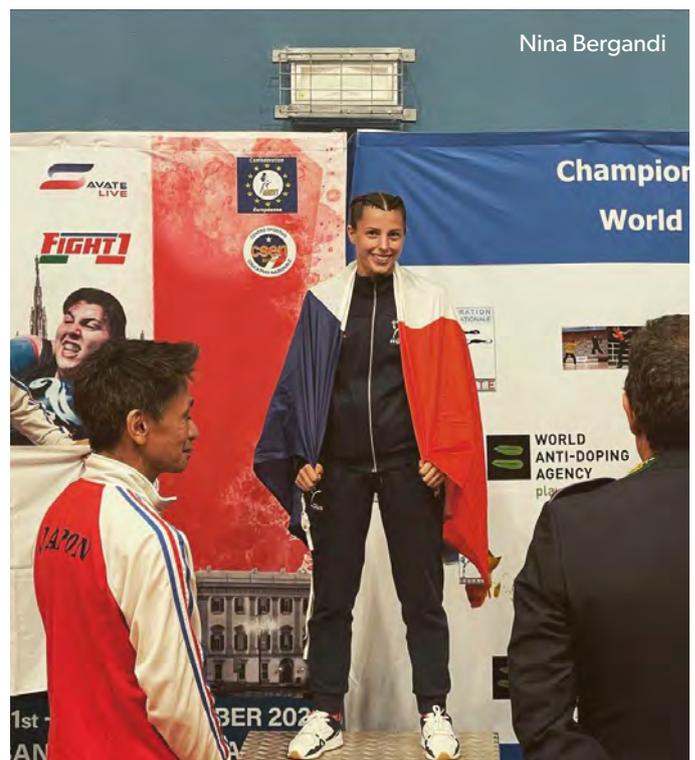
Site internet :

jssosavatebf31.wixsite.com/jssosavate-boxe-fr

Facebook : @JSSoSavate / Instagram : @jssosavate



Iden Garcia



Nina Bergandi



David Andrieu
Conseiller délégué à la Culture,
au Patrimoine et aux Festivités

21^e Festival du Livre de Jeunesse Occitanie : « Ça se construit ! »

Du 21 au 29 janvier, le Festival revient à Saint-Orens et dans les communes de la Métropole avec tout un programme pour découvrir le travail des auteurs et illustrateurs invités.

Événement au rayonnement régional fréquenté par les familles, le Festival réunira une trentaine d'auteurs et illustrateurs à Saint-Orens de Gameville. Le thème « Ça se construit » renvoie au rôle de la littérature jeunesse dans la construction de l'enfant et de l'adolescent, et dans la rencontre avec l'autre. Ce sera également une belle occasion de mettre en valeur ces acteurs de la chaîne du livre qui œuvrent pour créer du commun par la culture et invitent la jeunesse à inventer, réfléchir et construire le monde de demain.

Sam. 28 et Dim. 29 janvier de 10 h à 19 h – SALON LITTÉRAIRE JEUNESSE

Les autrices et auteurs invités rencontreront leur jeune public sous de multiples formes et se prêteront volontiers au jeu des dédicaces. Le temps d'un week-end, venez échanger quelques mots avec eux et repartez avec votre souvenir personnalisé ! ■

Gymnase du lycée Pierre-Paul Riquet



À partir du 21 janvier 2023, la programmation s'exporte hors-les-murs dans la métropole à travers des expositions, des lectures, des spectacles, des ateliers d'illustration, des rencontres en librairie, etc.

Tout le programme sur : www.festival-livre-jeunesse.fr

Les prix du festival

Deux jurys de jeunes lecteurs saint-orennais, sélectionnés par des acteurs éducatifs de la ville (enseignants, bibliothécaires, Amicale laïque) seront invités à confronter leurs points de vue en compagnie d'enseignants et/ou d'un critique professionnel pour choisir des lauréats dans les catégories :

- « **Prix des enfants du livre** » : remise du prix samedi 28 janvier à 17 h
- « **Prix des ados** » : remise du prix dimanche 29 janvier à 11 h

Temps forts à Saint-Orens

Sam. 21 janvier à 10 h – RENCONTRE

avec l'auteur Adrien Poissier
Librairie Des livres et vous (48 avenue de Gameville)

Du mar. 24 janvier au sam. 18 février – EXPOSITION

Jeu de formes

Ensemble de maquettes et d'illustrations de trois albums (Oh ! mon chapeau, Tip Tap et La Famille acrobate) d'Anouck Boisrobert et Louis Rigaud, dans lesquels le ludique et la manipulation sont toujours au centre. Du carnet de croquis à l'album jeunesse, découvrez les coulisses de la fabrication d'un livre animé.

Médiathèque municipale

Ven. 27 janvier

– JOURNÉE SCOLAIRE

Journée réservée pour les élèves de la commune.

Écoles élémentaires, collège et lycée

– JOURNÉE PROFESSIONNELLE – Espace Lauragais (sur inscription en ligne)

De nombreux professionnels du territoire métropolitain du monde de la culture, de l'éducation, de la petite enfance, de la jeunesse, du social ou de l'animation sont invités pour une journée de rencontre et débats.

Espace Lauragais

m. 28 janvier

– ATELIER D'ILLUSTRATION à 10 h

Atelier carte Pop-Up avec Anouck Boisrobert à partir de 6 ans.

Sur inscription – nombre de places limitées

Médiathèque municipale

– ATELIER PARENTS-ENFANTS de 10 h à 12 h

Proposé par l'équipe de la Maison de la Petite Enfance avec un coin bibliothèque.

Sur inscription – nombre de places limitées

Maison de la Petite Enfance

– CONCERT DESSINÉ à 10 h 30

L'autre côté de la montagne avec Géraldine Alibeu

Cette année-là, ma sœur et moi, nous décidons de partir en randonnée sans les adultes.

Tout public – en partenariat avec l'école municipale de musique

Auditorium du lycée Pierre-Paul Riquet

– ATELIER PARENTS-ENFANTS à 14 h 30

« Un grand jardin collectif » : réalisation d'une grande fresque collective avec l'autrice Clémence Sabbagh (8 binômes enfant de 4 à 7 ans / parent).

Maison de la Petite Enfance



Saint-Orens d'antan : à vos albums photos!

Dans la continuité du podcast « Saint-Orens d'antan », nous continuons à récolter des témoignages du patrimoine de la commune, cette fois photographique.

Lors de la journée du patrimoine, nous avons diffusé sur notre page facebook une photo du curé de Saint-Michel de Lanès cherchant de l'eau à l'aide de son pendule dans le parc Municipal Massot, prise en 1946. L'occasion de faire un appel pour récupérer d'autres clichés anciens, reflet de l'histoire de notre commune. Nous avons ainsi reçu une photo du chantier de la cité Catala datant de 1976 et une de la villa Massot prise en 1920. Merci à Jérôme Michaud, Jean-Pierre Berthoumieux et Jean-Pierre Founaud pour ces contributions.

Toujours à la recherche des traces laissées par nos ancêtres saint-orennais, nous vous invitons à continuer à nous transmettre vos photos d'autrefois. Un patrimoine qu'il est important de partager afin que les mémoires ne se perdent pas. ■

Envoyez vos clichés à david.andrieu@mairie-saint-orens.fr.



Concert des professeurs de l'école municipale de musique

Enseignants mais pas que... rendez-vous mercredi 8 février à 20h à Altigone pour découvrir leur autre facette!

Chaque année, les enseignants de l'école municipale de musique se mobilisent pour présenter leur répertoire au public Saint-Orennais. Car il ne faut pas oublier qu'avant d'enseigner ils sont avant tout artistes, musiciens. Quoi de plus intéressant pour un élève et ses parents que de retrouver son professeur en situation de jeu? Et pour tous une invitation à la découverte de ces talents très attendue!

Sur un format relativement court (1 h 15 maximum), chacun propose son répertoire, son style. En solo ou à plusieurs, les enseignants nous transportent grâce à des propositions très diversifiées. L'occasion aussi pour eux d'échanger, de collaborer autour d'une proposition artistique.

Un rendez-vous en toute simplicité à partager en famille, pour les usagers de l'école de musique et autres Saint-Orennais curieux. L'entrée est libre. ■

**Concert des professeurs
Mercredi 8 février à 20h - Altigone**

Plumes d'auteurs

Le 11 février de 10h 30 à 12h 30 c'est à la littérature adulte que sera consacré le salon organisé par la médiathèque.

Dans le hall d'Altigone, dont la décoration a été récemment revue, le salon sera l'occasion de rencontrer une douzaine d'auteurs de la métropole toulousaine. Roman historique, poésie, science-fiction, récit de vie, roman d'aventures, fantasy, témoignage, autant de genres que de personnalités différentes et une diversité qui satisfera tous les goûts.

Autrices et auteurs invités : Claudine Candat, Élise Cassan, André Gerbault, Anne-Marie Ghisleni, Céline Lagues, Sylvie Lassalle, Daniel Lavenne, Guillaume Pouderoux, Olga Soboleva, Claudine Thibout, Anne Waddington, Maryse Weisser Macher, Luigi Zuccante.

Ce moment convivial permettra de découvrir l'univers de chacun des auteurs, de feuilleter leurs nouveautés, de partager un temps de discussion et de faire dédicacer un livre.

Pour aiguïser votre curiosité, les ouvrages seront disponibles à la Médiathèque dès le mois de janvier. De quoi se plonger dans l'œuvre avant de rencontrer son auteur.

Brice Torrecillas, modérateur littéraire, proposera à chaque auteur un temps d'interview.

Durant ces deux heures, c'est bien la littérature qui sera mise à l'honneur! ■

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

+ d'infos : 05 61 39 27 39 - mediatheque@mairie-saint-orens.fr - mediathèque.ville.saint-orens.fr

JANVIER

7^e édition de la Nuit de la lecture : « La Peur »

Vendredi 20 janvier

17 h à 17 h 30 :

Au cœur des histoires

Lectures pour les enfants de 18 à 108 mois par Anne-Sophie et Claire.

Ouvrez grand vos yeux, vos oreilles et laissez-vous emporter dans ce petit voyage où se mêlent réel et imaginaire...

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

18 h à 19 h : Atelier créatif et ambiance musicale à la viole de gambe

par Sara Branger et Albertin Ventadour, gambiste.

Fabriquez votre guirlande éolienne ! Guirlande inspirée des carillons éoliens inventés il y a des milliers d'années en Asie. Suspendez-y un vœu, il se réalisera lorsque la guirlande s'agitiera sous le vent et éloignera les mauvais esprits.

Tout public à partir de 5 ans
Sur inscription



Festival du Livre de Jeunesse Occitanie

À partir du 24 janvier la médiathèque vous propose une exposition et un atelier pop-up. Retrouvez notre espace lecture sur le salon littéraire au lycée.

+ d'infos page 22



FÉVRIER

Plumes d'auteurs : salon littéraire

Samedi 11 février de 10 h 30 à 12 h 30
+ d'infos page 23

La Médiathèque reste ouverte pendant les vacances !

Judi 23 février à 10 h 30

Spectacle *Là-haut dans la montagne : contes et légendes des Pyrénées*

de Kika Farré, Compagnie Le Chat somnambule - Contes avec marionnettes et accordéon de 3 à 8 ans

Trois histoires adaptées de la mythologie et du légendaire pyrénéens :

Il y a bien longtemps, là-haut dans la montagne des Pyrénées, vivait un serpent géant à la bouche grande comme une porte de château. Il y avait aussi, là-haut dans la montagne, des moutons extraordinaires aux cornes d'or. Ils appartenaient au Bécut, un terrible cyclope. Savez-vous enfin que le lac de Bethmale en Ariège était autrefois le refuge d'une méchante sorcière toujours prête à jouer de mauvais tours ? Mais les plus forts ne sont pas toujours les plus malins...

Sur inscription,
nombre de places limité

LES PETITES HISTOIRES DU MERCREDI

Pour les enfants de 18 mois à 4 ans à 10 h 30

Claire raconte...

- Mercredi 18 janvier
- Mercredi 15 février

L'association Lire et Faire lire raconte...

- Mercredi 4 janvier
- Mercredi 1^{er} février
- Mercredi 1^{er} mars

Entrée libre, dans la limite des places disponibles (réservation possible à la Médiathèque)

MARS

Judi 2 mars à 15 h

Atelier philo enfant avec l'association Philorens

Un brin de philosophie pour les enfants de 8 à 10 ans.

Depuis plusieurs années, Philorens anime des ateliers philo/enfants dans le cadre des CLAE d'Henri Puis et du Corail. L'association souhaite en faire bénéficier les petits lecteurs de Saint-Orens désireux d'apprendre à penser, prendre la parole en toute liberté, s'écouter, échanger. Ces ateliers Philorens pour les enfants sont animés par des adultes formés, attentifs et bienveillants.

Entrée libre, sur inscription auprès de la médiathèque, nombre de places limité





Janvier rime avec Molière à Altigone

Vous l'attendez tous les ans avec impatience : le Mois Molière est de retour en janvier à Altigone en collaboration avec la Compagnie théâtrale de l'Esquisse ! Depuis plus de vingt ans déjà, l'Esquisse présente en janvier différentes pièces de Molière en séances scolaires et pour le tout public dans le théâtre Altigone qui ne désemplit pas au fil du temps. En bref, le Mois Molière c'est 4 séances tout public accueillant plus de 1 500 spectateurs et spectatrices, 25 séances pour les scolaires pour plus de 13 000 élèves provenant de 60 établissements différents. Le Mois Molière rayonne dans tout le département et bien au-delà, montrant ainsi qu'à Altigone est un lieu de diffusion pour tous les publics, participant activement à l'éducation culturelle des plus jeunes.

Cette année, vous aurez l'occasion de (re)découvrir quatre pièces du grand dramaturge français : « L'Avare », « le Médecin malgré lui », « les Fourberies de Scapin » et « le Malade imaginaire ». Les séances scolaires sont déjà quasiment toutes complètes, alors réservez vite vos places pour les séances tout public ! ■

« L'Avare », samedi 7 janvier à 20 h 30

« Le Médecin malgré lui », samedi 14 janvier à 20 h 30

« Les Fourberies de Scapin », samedi 21 janvier à 20 h 30

« Le Malade imaginaire », samedi 28 janvier à 20 h 30

Tarif plein : 19 € / réduit : 15 € / enfant : 9 €



La plus drôle des avocates sur la scène d'Altigone !

Après avoir « quitté la robe » dans son précédent spectacle, Caroline Vigneaux se retrouve nue comme Ève dans le jardin d'Éden. À son tour, elle croque la pomme, fruit défendu de l'arbre de la connaissance... Comme elle y prend goût, elle croque à nouveau et tout s'emballa : elle découvre la vérité sur des secrets jamais abordés et s'installe sur scène pour tout révéler, quitte à briser des tabous ancestraux !

Avocate de 2000 à 2008, Caroline Vigneaux donne finalement sa démission pour changer radicalement de voie professionnelle. En 2008, elle s'inscrit au Cours Florent et débute sa carrière d'humoriste l'année suivante. Le succès est au rendez-vous et Caroline Vigneaux s'impose rapidement comme référence de l'humour en France. En 2021, elle s'essaie même à la réalisation avec brio : « Flashback » (Amazon Prime) est non seulement drôle mais aussi instructif et féministe. ■

Caroline Vigneaux, Nouveau spectacle, vendredi 10 février à 20 h 30

Tarif plein : 36 € / réduit : 32 €

Ils s'installent

L'ancien Moulin des Roches devient le Milady Opéra



Le propriétaire Michael Maléry, chanteur d'opéra et danseur classique de métier, vient d'une famille d'artistes. Après avoir monté les « Folies Berchères » dans l'Aude, il s'installe à Saint-Orens avec un nouveau Music-Hall. Une salle de spectacle et de congrès dans un lieu de 1 500 m², 700 places assises et plus de 200 m² de scène. Une programmation à l'année ainsi que des déjeuners et dîners spectacles avec la Grande Revue. Un orchestre, des musiciens, des danseuses et danseurs, des transformistes, des magiciens, des humoristes... Sacré programme !

10 boulevard du Libre Échange
05 34 40 67 56
contact@miladyopera.com
www.miladyopera.com

Changement de propriétaires pour la Boulangerie-Pâtisserie Charles Les Arcades

Riches de leurs 20 ans de métier en tant qu'employés à Balma, ils ont décidé, début novembre, de s'associer pour reprendre ce commerce : M. Sentenac, boulanger-pâtissier, M. Étoc, pâtissier chocolatier, Mme Khalife, vendeuse.

Leur objectif : opérer une montée en gamme de la pâtisserie en mettant à l'honneur leurs métiers d'artisans tout en utilisant des produits locaux et des farines propres (sans additifs) et locales, en provenance de l'Ariège, de l'Aveyron et de Sorèze dans le Tarn.

Impasse Dordac
du mardi au samedi de 6 h à 20 h,
le dimanche de 6 h à 13 h
05 61 39 05 41



Clémence Laborde, coach zéro déchet et minimalisme

Présente jusqu'à présent exclusivement en ligne via son site internet, Clémence se propose de venir vous rencontrer à domicile. Rien de mieux qu'un échange en face-à-face pour réfléchir ensemble sur sa consommation, et les possibilités de réduire ses déchets. Le minimalisme passe aussi par le désencombrement. Déterminée à mettre fin aux a priori sur la consommation responsable, qu'on croit réservée aux plus gros porte-monnaie, elle propose un mode d'emploi et des étapes à suivre pour devenir zéro déchet à moindres frais.

Site Internet :

<https://www.poisplumecoaching.fr/>

Instagram : @poisplumecoaching



Une nouvelle équipe à la tête du SPAR des Arcades

Un départ à la retraite bien mérité pour Paul Laurens, co-gérant de l'enseigne, qui cède sa place à Guy Campourcy aux côtés de Frédéric Dulin. Suite à d'importants travaux, c'est une version complètement repensée du magasin, de la caisse aux rayons fromages et charcuterie, qui a rouvert ses portes le 26 novembre dernier.

1 impasse Dordac
Centre commercial Les Arcades
05 61 39 94 70

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h
et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

Un nouveau cabinet d'orthoptie

Les orthoptistes Mathilde Laisney et Déborah Vidal peuvent, sur prescription médicale, analyser, dépister et traiter des troubles visuels, qu'ils soient d'origine moteurs, sensoriels ou fonctionnels.

Un bilan orthoptique permet de faire un état des lieux de la vision afin de poser un diagnostic et de proposer un projet de soin. Il peut être demandé :

- **pour un nourrisson** : impression d'œil dévié, manque d'intérêt pour les stimuli visuels, absence de sourire, errance du regard, ou dépistage des 9 mois,
- **pour un enfant à l'acquisition de la parole** : retard de développement psychomoteur, comportement de gêne visuelle, dépistage des 3 ans,
- **pour un enfant à l'école** : maux de tête, confusions visuelles, lenteur de lecture, difficultés d'attention ou d'écriture,
- **pour un adulte** : maux de tête, fatigue visuelle, vision trouble, perte d'équilibre, vertiges, baisse de vision ou difficulté à s'adapter aux verres correcteurs, prise en charge suite à un AVC...
- **pour un bilan neurovisuel** dans le cadre de troubles neuro-développementaux (trouble du spectre autistique) ou troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie).

Pôle santé « La Source »

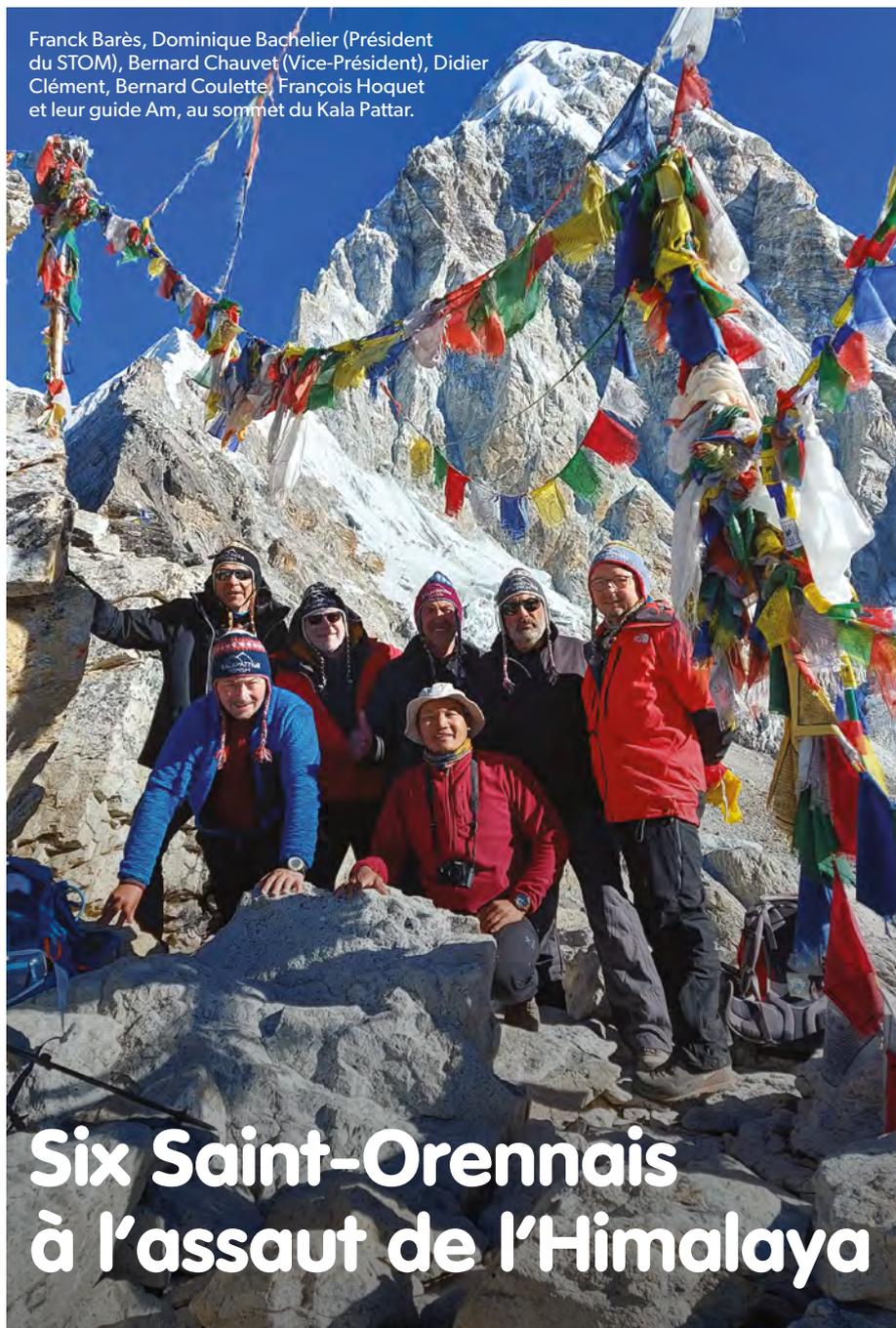
2A rue de Partanaïs
(accès parking et PMR)

du lundi au vendredi sans interruption

Prise de rendez-vous au 06 71 88 61 79 ou
sur www.doctolib.fr



Franck Barès, Dominique Bachelier (Président du STOM), Bernard Chauvet (Vice-Président), Didier Clément, Bernard Coulette, François Hoquet et leur guide Am, au sommet du Kala Pattar.



Six Saint-Orennais à l'assaut de l'Himalaya

Tous membres de l'association Saint-Orens Montagne (STOM), ils ont entrepris l'ascension du Kala Pattar en passant par le camp de base de l'Everest.

C'est Franck Barès qui, après avoir fait la connaissance d'un très bon guide lors d'un trek dans le massif népalais des Annapurnas, propose à ses compères de se lancer dans l'aventure. Après quatre reports du fait de la crise sanitaire, ils partent enfin en mars dernier pour 15 jours de marche aller-retour dans l'inconnu total.

De Toulouse à Istanbul, puis Katmandou (1 400 m d'altitude), pour enfin atteindre le début du trek à Lukla (2 800 m), ils embarquent dans des avions de plus en plus petits. La piste d'atterrissage de Lukla, considérée comme l'une des plus terrifiantes du monde, ne fait que 500 mètres de long. De quoi effrayer quelque peu nos aventuriers !

À partir de Lukla, plus de voiture. Les camionnettes sont remplacées par des porteurs et les camions par des yacks. L'équipe est accompagnée de trois porteurs, un guide, un intendant et un aide guide. Chaque porteur transporte une charge de plus de 25 kg.

Pour gravir les plus de 2 800 m de dénivelé qui les séparent du Kala Pattar, balcon de l'Everest à plus de 5 640 m d'altitude, le groupe procède par étapes. Chacune d'entre elles nécessite une journée d'acclimatation pour que le corps s'adapte alors que l'oxygène se raréfie. Au début, les sentiers sont larges, avec des marches de la profondeur d'un pas de yack. Puis les sentiers se font de plus en plus fins, pentus.

Principale difficulté de cette ascension, passer plus de trois jours à plus de 5 000 m d'altitude :

« On ne dort pas, on ne mange pas, on ne respire pas. Rien que faire les lacets de ses chaussures, on est essoufflés. La nuit, lorsqu'on se réveille à 4 h du matin et qu'on essaie de se relever, on a le souffle coupé, le temps que le cœur se réadapte. Il faut apprendre à s'économiser, rester calme ».

Les températures peuvent passer de 20 °C le jour à -15 °C la nuit. Sur le parcours, des gîtes ont été construits pour les touristes. Les chambres, très petites, ont des murs fins et ne sont pas chauffées. Si bien qu'un matin de la glace s'est formée sur les vitres... à l'intérieur ! Au-delà de 4 000 m, il n'est plus possible de se doucher. Et au menu ? Du dal bhat, un plat local à base de riz et de lentilles. De quoi perdre tout de même quelques kilos ! Que ne donnerait-on pas pour admirer le lever du soleil sur des montagnes comme la magnifique Ama Dablam, qui culmine à plus de 6 814 m !

« On en prend plein les yeux, c'est un autre monde, magique. Là-bas les rhododendrons font 10 m de haut, de véritables arbres. Au-delà des 5 000 m, tout est sauvage, il n'y a plus d'habitations. C'est un désert minéral écrasé par les montagnes et les glaciers. On oublie qu'on est aussi haut, entourés de sommets de plus de 8 000 m ! »

Très bien accueillis par des Népalais très agréables, serviables, et surtout toujours souriants, nos grimpeurs n'ont qu'une hâte : repartir ! L'idée d'un trek dans les Annapurnas, un peu plus facile car permettant de passer moins de temps à haute altitude, mûrit déjà pour l'année prochaine. Peut-être partiront-ils même avec leurs épouses ? ■

Retrouvez Saint-Orens Montagne (STOM) sur leur site internet : Saintorensmontagne.sportsregions.fr

Le vélo gagne du terrain



Création de nouvelles pistes et sécurisation des aménagements cyclables existants, aides financières et idées d'itinéraires : découvrez comment Toulouse Métropole se mobilise pour favoriser le développement du vélo sur son territoire.

Un grand projet pour de nouvelles pistes

Avec le doublement du budget consacré au développement du vélo sur le mandat en cours, Toulouse Métropole s'engage dans la création de nouvelles pistes via l'ambitieux Réseau Express Vélo*, actuellement à l'étude. Son objectif ? Développer de véritables cycloroutes sur des axes majeurs de circulation de la métropole. 4 habitants sur 5 seront ainsi situés à moins d'1 kilomètre d'une piste du réseau, soit à 4 minutes environ en bicyclette. Destiné à faciliter les déplacements au quotidien (études, loisirs, etc.), il permettra notamment de desservir 500 000 emplois.

La sécurisation des aménagements cyclables existants

En plus du réseau vélo d'agglomération, des liaisons cyclables sont régulièrement créées entre les communes, les quartiers, les équipements et les points d'intérêts. Des aménagements provisoires sont notamment testés avant d'être pérennisés comme sur le rond-point de la Méditerranée à Colomiers, avenue Servanty à Blagnac, rue Doumergue à Tournefeuille et au rond-point Mandela à Cugnaux. En outre, des passerelles piétons-cycles relieront l'île du Ramier aux quartiers voisins des deux rives à Toulouse.

Je loue ou j'achète mon vélo grâce aux aides de Toulouse Métropole

Si vous habitez l'une des 37 communes de la métropole et selon vos ressources (votre revenu fiscal ne doit pas dépasser 35 052 €), vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour acheter ou louer un vélo, voire pour équiper un vélo classique d'une assistance électrique. Certaines entreprises et associations peuvent également prétendre à la prime. Pour tout savoir, rendez-vous sur toulouse-metropole.fr.

Des idées d'itinéraires cyclables pour découvrir la métropole

Partez à la découverte de la métropole à vélo en parcourant les **285 kilomètres de réseau de balade** !

Pour en prendre connaissance, téléchargez les cartes des itinéraires cyclables sur toulouse-metropole.fr, ou demandez-les à l'accueil de Toulouse Métropole (6, rue René-Leduc à Toulouse) et des mairies des 37 communes de la métropole.

* Focus sur le Réseau Express Vélo

Ce réseau vélo d'agglomération sera constitué de **14 lignes structurantes** qui permettront de rejoindre **54 communes en périphérie de Toulouse**. Elles relieront **les principales gares et stations de métro** pour faciliter l'accès aux transports en commun. Le réseau représentera **370 kilomètres d'aménagements**, dont **240 kilomètres sur le territoire de Toulouse Métropole**. Ces « cycloroutes » seront sécurisées, balisées et continues.

**Au cœur de
votre quotidien**

**toulouse
métropole**



JANVIER/FÉVRIER 2023

JANVIER

COLLECTE DE SANG

Établissement Français du Sang
Jeu. 05/01 de 14h à 19h
Espace Marcaissonne

ATELIER PHILORENS

Sam. 14/01
de 10h15 à 12h30
Maison des Associations

CONFÉRENCE

« **ARAIGNÉES ET
ATELIERS NICHOURS** »
Association Saint-Orens Nature
Environnement (SONE)
Dim. 15/01 en journée
Salle Jean Dieuzaide, Maison
des associations

VŒUX À LA POPULATION ET AUX ASSOCIATIONS

Mairie de Saint-Orens
Lundi 16/01 à 19h
Espace Lauragais
Voir page 5

20^e ÉDITION DE LA NUIT DE LA LECTURE « LA PEUR »

Mairie de Saint-Orens
Ven. 20/01 de 17h à 19h
Médiathèque municipale

LOTO ADIM'S

Dim. 22/01 à 15h
Espace Lauragais

CONFÉRENCE AVF

Lun. 23/01 à 14h
Salle Jean Dieuzaide, Maison
des associations

FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE OCCITANIE

Sam. 28 et Dim. 29/01
Gymnase du lycée
Pierre-Paul Riquet
Voir page 22

FÉVRIER

LOTO COMITÉ DES FÊTES

Sam. 04/02 en soirée
Espace Lauragais

LOTO CLUB DES AÎNÉS

Dim. 05/02 à 15h
Espace Lauragais

CARNAVAL

Amicale Laïque
Dim. 05/02 après-midi
Place Jean Bellières

CONCERT DES PROFESSEURS

Mer. 08/02 à 20h
Altigone - Voir page 23

ATELIER PHILORENS

Sam. 11/02 de 10h15 à 12h30
Maison des Associations

LOTO FOOTBALL CLUB

Sam. 11/02 en soirée
Espace Lauragais

FÊTE DU JEU

Espace Pour Tous
Dim. 12/02 de 10h à 18h
Espace Lauragais - Voir page 12

LOTO BADMINTON

Sam. 18/02 à 19h
Espace Lauragais

LOTO ADIM'S

Dim. 19/02 à 15h
Espace Lauragais

PLUMES D'AUTEURS

Sam. 11/02 de 10h30 à 12h30
Hall d'Altigone - Voir page 23

LÀ-HAUT DANS LES MONTAGNES

Compagnie Le Chat
sommambule
Jeu. 23/02 à 10h30
Médiathèque municipale

LES BELLES JOURNÉES DU BIEN-ÊTRE

Formation Violette
Sam. 25 et Dim. 26/02
Espace Lauragais



LES PETITS NOUVEAUX

Prénom/Nom	Date de naissance
Hugo MACIA	29/09/22
Thélio CALVEYRAC	05/10/22
Djibril BESSEGHIEUR	07/10/22
Louis EBRAD	12/10/22
Livai YANG	13/10/22
Nayl STANISLAS	17/10/22
Jayden-Emmanuel MURILLO	22/10/22
Rosalie MAZET	23/10/22
Aïni BOUTALIS	27/10/22
Théa QUINQUENEL	27/10/22
Noah ARNÉ DE CHONSKI	30/10/22
Izao NICOLAS	01/11/22
Milo LACOSTE	04/11/22

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Prénom/Nom	Date de décès
Michelle MAESTRO veuve DEDIEU	20/07/22
Juliette PELEGRI veuve DAUNES	05/10/22
Jean CAPDEVILA	06/10/22
Claude SÉGAFRÉDO	09/10/22
Simone CASALOT	11/10/22
Gérard FÉRET	14/10/22
Marie VIDAL	14/10/22
Giselle ALLOUCHE	18/10/22
Gilbert BERLAN	20/10/22
Incoronata COCCA épouse ALCARAZ	21/10/22
Jean BÉNABEN	21/10/22
Jacqueline FORT	04/11/22
Lucien ESTIEU	07/11/22
Paul KARSENTI	08/11/22
Robert DON	17/11/22
Jeanne MONTAUBRIC veuve HAUGOMAT	20/11/22

Liste non-exhaustive publiée avec l'accord des familles.

La mairie à votre service

Hôtel de Ville

46 avenue de Gameville
05 61 39 00 00

contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h

Affaires Générales

Mairie annexe - bureaux 4, 6 et 7

46 avenue de Gameville
05 61 39 54 00 ou 54 28

etatscivil@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mardi)
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Prise de RDV recommandée

Altigone

Place Jean Bellières

05 61 39 17 39

Ouvert du mardi au samedi de 13 h 30 à 19 h

Billetterie sur www.altigone.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Place de la Fraternité - 2 rue Rosa Parks

05 61 39 54 05

accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30. *Prise de RDV recommandée*

Centre Technique Municipal (CTM)

10 rue du Négoce

05 61 14 80 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Hôtel de Ville

05 61 39 00 00

contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Candidatures par voie postale : Hôtel de Ville -

46, avenue de Gameville - 31 650 Saint-Orens de Gameville

ou par mail : contact@mairie-saint-orens.fr

Environnement, biodiversité et risques majeurs

CTM - bureau 7 - 10 rue du Négoce

05 61 39 54 01

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

(sauf les vendredis des semaines paires : 8 h - 12 h 30)

Espace France Services

Maison des associations - 42, avenue Augustin Labouilhe

05 82 08 35 05

mfs@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30.

Prochaines permanences :

CARSAT : 9 & 23 janvier / 6 & 13 février (inscription depuis votre espace personnel sur le site internet de la CARSAT)

Conciliateur de justice : 12 janvier et 9 février

(inscription auprès de l'Espace France Services)

Espace Pour Tous

2 rue des Mûriers

05 61 39 54 03

espacepourtous@mairie-saint-orens.fr

Guichet Famille

CTM - 10 rue du Négoce

05 61 14 88 72

guichet-famille@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

Maison Petite Enfance

Rue du Centre

05 61 39 54 25

La Maison Petite Enfance est ouverte du lundi au vendredi

de 7 h à 19 h (secrétariat de 8 h à 18 h)

Médiathèque municipale

Espace culturel Altigone

05 61 39 27 39

mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Ouverte les mardis, jeudis et vendredi de 14 h à 19 h,

le mercredi en continu de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 13 h

et de 14 h à 18 h.

Service emploi

2 rue des Mûriers - bât. A

05 61 39 54 02

emploi@mairie-saint-orens.fr

Urbanisme Réglementaire

CTM - 10 rue du Négoce

05 61 14 88 44

urba@mairie-saint-orens.fr

Ouvert tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30

Pour obtenir des renseignements, prendre RDV par téléphone ou

mail. Le dépôt de documents se fait tous les matins au CTM.

Retrouvez-nous sur :

 @villedesaintorensdegameville

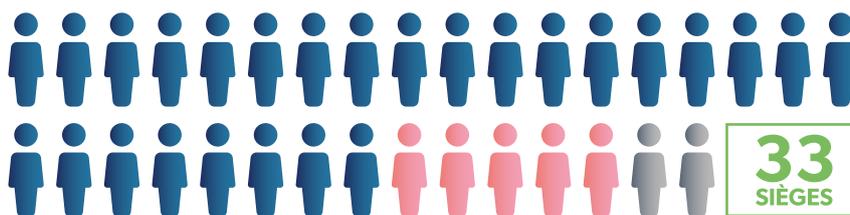
 villedesaintorensdegameville

 mairiedesaintorensdegameville



Prochaines collectes de déchets :

- Déchets verts - **11 janvier** (en porte-à-porte) et **7 février** (en apport volontaire au complexe sportif Gustave Plantade de 8 h à 13 h)
- Encombrants : **23 janvier**



AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS

À quelques semaines des fêtes de fin d'année, qui doivent nous permettre de faire une pause nécessaire pour tous dans un contexte où les crises successives impactent de plus en plus notre quotidien, nous poursuivons nos actions afin que le label « ville où il fait bon vivre » qui nous a été attribué soit non seulement une constante mais également un socle du vivre ensemble. Nous œuvrons quotidiennement pour cela, nous sommes au travail et nos concitoyens le savent. Ce travail collectif doit être le leitmotiv de tous vos élus, mais certains, vous le constatez, préfèrent parler plutôt que d'agir et exploiter le moindre doute pour en faire leurs choux gras. Certaines méthodes américaines sont critiquables car délétères pour la démocratie, mais l'opposition utilise en fait les mêmes ficelles : ainsi ils introduisent, auprès de la juridiction compétente, des recours... qui ne semblent pas toujours fondés. Le tribunal administratif saisi a de ce fait décidé d'annuler une délibération car celle-ci est arrivée trop tard pour pouvoir être traitée en Conseil Municipal. Nos opposants ont pu voir là une volonté délibérée, peut-être teintée d'une certaine

mauvaise foi de notre part, de contourner le débat (alors qu'il s'agissait simplement de l'autorisation d'encaissement d'un chèque de soutien pour la plantation de la forêt urbaine dans le quartier Tucard-Firmis). Le jugement est rendu. Dont acte. Nous repasserons cette délibération en bonne et due forme en conseil municipal, comme nous y sommes autorisés. Mais un second recours a aussi été déposé au motif que nous ne respectons pas les règles démocratiques en matière d'expression de l'opposition : ils ont là été déboutés ! Comment tout cela sera-t-il présenté ? Volonté de transparence ou oubli de transparence, voire « fake news » au fil des bulletins municipaux ? Chacun jugera car nous avons prévu d'évoquer lors du prochain Conseil Municipal, par transparence démocratique, ces deux récentes décisions du tribunal.

Alors oui, ici ou ailleurs la démocratie a besoin d'honnêteté et de transparence : personne ne saurait être parfait... mais chacun peut balayer devant sa porte.

À SAINT-ORENS LE CŒUR DE LA VILLE C'EST VOUS

« L'absence d'inscription à l'ordre du jour de la délibération litigieuse n'a pas permis aux conseillers municipaux de disposer, en amont, d'une information suffisante notamment des modalités du financement envisagé par cet acte et les a privés d'une garantie. » Voilà ce que le tribunal administratif vient de juger concernant une délibération que nous étions fondés à attaquer. Lorsque nous dénonçons, sur les projets en cours, l'opacité qui existe, le refus de toutes clarifications, les pièces en suspend, c'est à regret. Nous espérons que cette nouvelle majorité admettra qu'elle doit communiquer les informations nécessaires à notre travail d'élus d'opposition. Sur tous les projets. Comme celui de Catala où la majorité municipale a joué la montre et méprisé tout le travail de concertation que nous avons engagé auprès des habitants. Ils s'apprêtent à réitérer sur la construction d'un CFA au milieu

des champs du château de l'Albige. Les habitants l'ont-ils demandé ? Est-ce un des projets de campagne ? Non. Encore une lubie qui va entraîner cette zone dans des problèmes de circulation considérables et qui va témoigner d'un nouveau tour de force pour procéder à l'édification d'un centre de formation dans un endroit inadapté et jusqu'ici protégé des constructions galopantes réalisées partout à St-Orens. Les centres de formation sont une richesse pour une métropole mais comment envisager d'implanter cet édifice au milieu d'un espace boisé sans infrastructures routières ? Nous réaffirmons notre position de construire ce CFA sur les terrains qui jouxtent l'école Entiore. Parce que les infrastructures sont prêtes et qu'il ne faut plus asphyxier les zones d'habitations.

BIEN VIVRE À SAINT-ORENS

Il y a quelques mois le tribunal de Bordeaux balayait l'appel de la métropole toulousaine et ordonnait de revoir le Plan local d'urbanisation pour faire cesser les constructions sur les terres agricoles devant être préservées. À St-Orens, la nouvelle majorité, poursuit ses anciennes habitudes en implantant au

beau milieu d'un espace préservé, un Centre de Formation pour Adultes. Sans discussions préalables, sans études, ce sera dans un champ qui accueille des chevaux et qui jouxte le quartier Catala devant une belle demeure du XVIII^e siècle qu'il sera construit.

